BARÈME D'HONORAIRES

Neuvième Avenue Gestion
SAS au capital de 8 000,00 € - RCS Paris519 236 780
Siège social : 74 rue de Clichy 75009 PARIS
Tel : 01.80.05.14.07 - E-mail : nag.gestion@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 28 novembre 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 50.000 €	4.167 €	5.000 €
De 50.001 à 80.000 €	5.417 €	6.500 €
De 80.001 à 170.000 €	8.333 €	10.000 €
De 170.001 à 1.000.000 €	5 %	6 %
+ de 1.000.000 €	4.16 %	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 250 € à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 250 € à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 270 € à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire FR59519236780– Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte professionnelle CPI 7501 2018 000 035 081 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France Bât. C1 - Cap Cergy 35, boulevard du Port CS 90403 95015 Cergy-Pontoise Cedex – Activité(s) : Transaction et Gestion Caisse de garantie CEGC dont le siège est sis 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX. Montant de la garantie : 1.800.000 euros- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 25 novembre 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12 € TTC / m² de surface habitable	12 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	5 % TTC du loyer annuel hors charges	**X**

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	X	20 % TTC du loyer annuel hors charges
Bail professionnel	X	25% HT du loyer annuel, soit 30 % TTC
Bail commercial	X	25% HT du loyer annuel, soit 30 % TTC
Bail stationnement (parking, garage…)	Un mois de loyer charges comprises	Un mois de loyer charges comprises
Autre :		

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m²	**X**
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m²	**X**

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 100 €

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : <XX 00 000 000 000> – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°<xxxx (et n°xxxx)> délivrée(s) par la CCI de <CP Ville, adresse> – Activité(s) : Transaction (et Gestion ,Syndic) - <Garantie financière Transaction (*) : nom et adresse - Garantie financière Gestion (*) : nom et adresse – Garantie financière Syndic (*) : nom et adresse - *(Mention à préciser obligatoirement si vous n'êtes pas habilité à recevoir des fonds* * : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)> - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.*(*) cf votre carte professionnelle*